

Jalhay, le 19 janvier 2024.

Sondage n° 2 – Mobilité et sécurité routière dans la commune de Jalhay

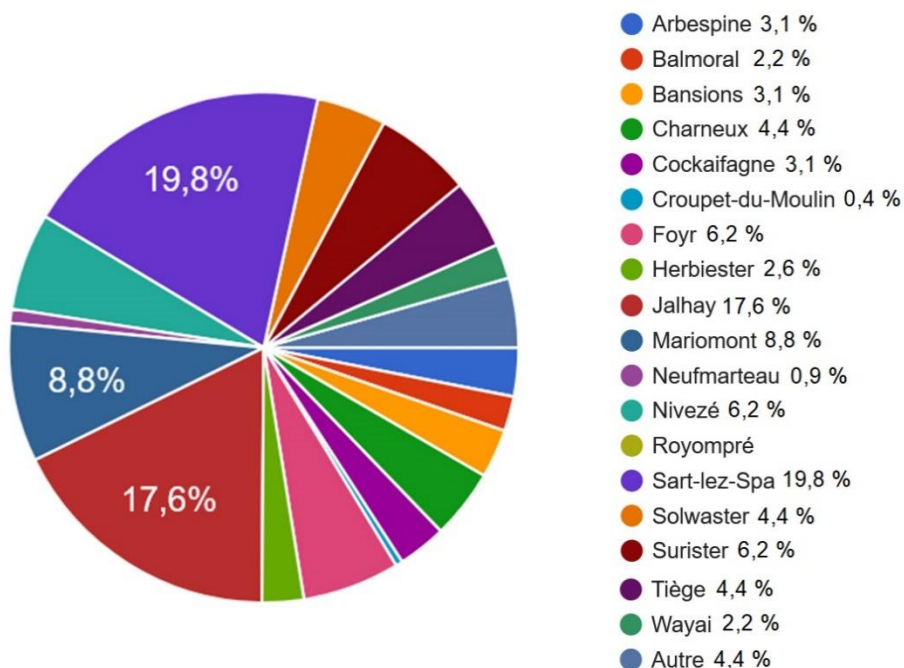
Au total, 230 personnes ont répondu à notre sondage. La commune de Jalhay compte environ 7 122 habitants âgés de plus de 18 ans ; la marge d'erreur est de 6 % avec un indice de confiance de 95 %. Pas moins de 111 personnes ayant répondu à ce sondage avaient déjà participé à notre premier sondage sur la collecte des déchets.

Vous trouverez :

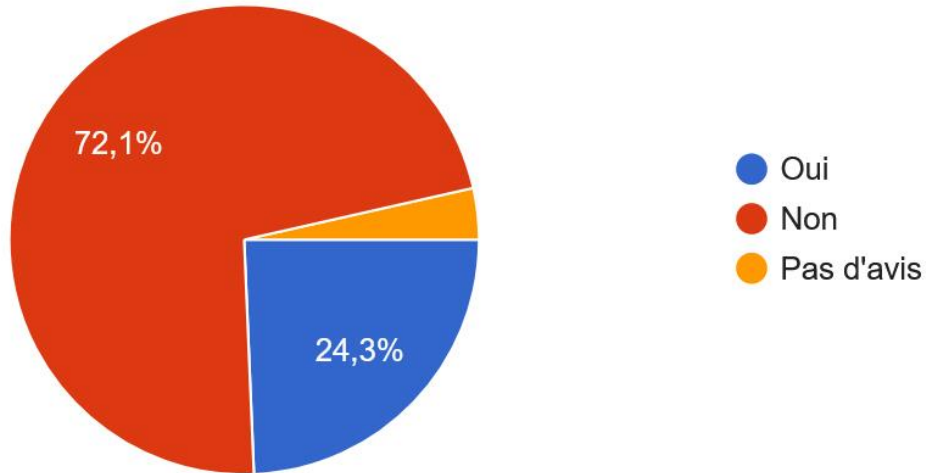
- ci-dessous, les réponses à nos 8 questions et notre analyse ;
- en annexe 1, comme annoncé et en toute transparence, un document reprenant l'ensemble des réponses, ainsi que les commentaires de tous les participants au sondage ;
- en annexe 2, la liste non exhaustive des endroits dangereux et accidentogènes dans notre commune cités par les répondants (question 8).

Réponses à nos 8 questions

1) Quel village ou lieu-dit de notre commune habitez-vous ?



2) Vous sentez-vous en sécurité sur ou le long de nos routes ?

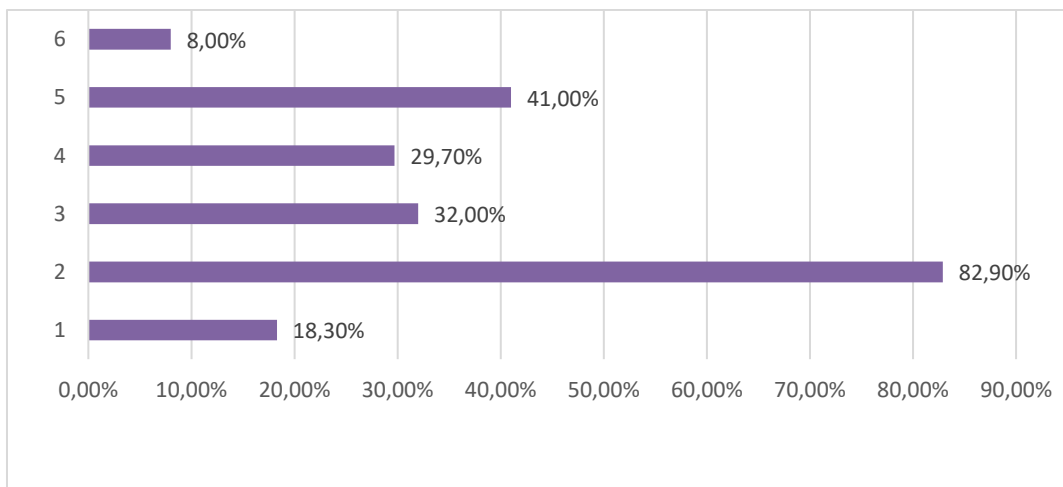


Si non, parce que :

En tant qu'automobiliste, motard... :

1. Les routes sont mal éclairées.
2. Les véhicules circulent à des vitesses excessives.
3. L'état des routes et leur équipement laissent à désirer (nids de poule, manque de rails de sécurité...).
4. Les marquages au sol sont absents ou peu visibles par endroits.
5. Les règles de stationnement ne sont pas respectées.
6. Autre (voir document Annexe 1).

Nous avons reçu 175 réponses :

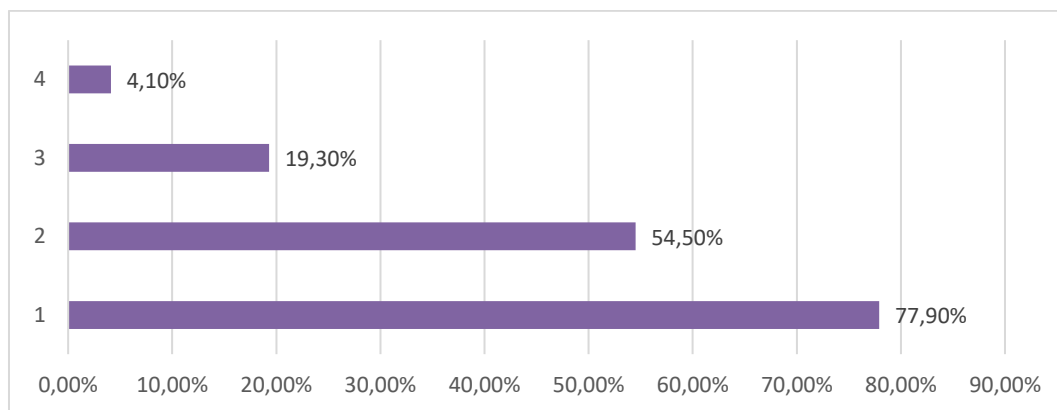


Actions Citoyennes

En tant que cycliste ou assimilé :

1. Il n'y a pas suffisamment de pistes cyclables le long des grands axes.
2. La traversée des grands axes est dangereuse (notamment aux ronds-points).
3. Les règles de stationnement ne sont pas respectées.
4. Autre (voir document Annexe 1)

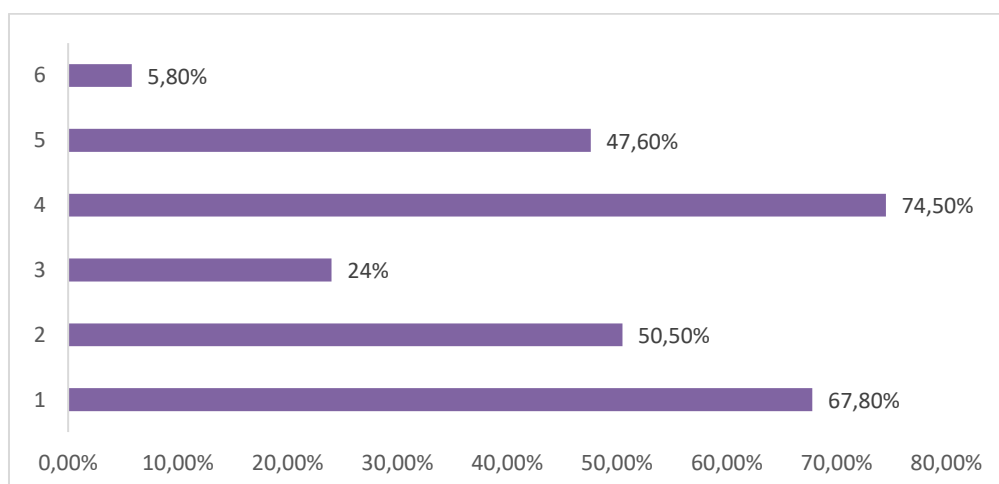
Nous avons reçu 145 réponses :



En tant que piéton :

1. Il n'y a pas suffisamment de trottoirs et d'accotements aménagés pour les piétons (en particulier les enfants et les parents avec poussette) et les PMR.
2. La traversée des grands axes est dangereuse.
3. L'éclairage est insuffisant.
4. La vitesse des véhicules est trop élevée.
5. Les passages pour piétons manquent à certains endroits.
6. Autre (voir document Annexe 1)

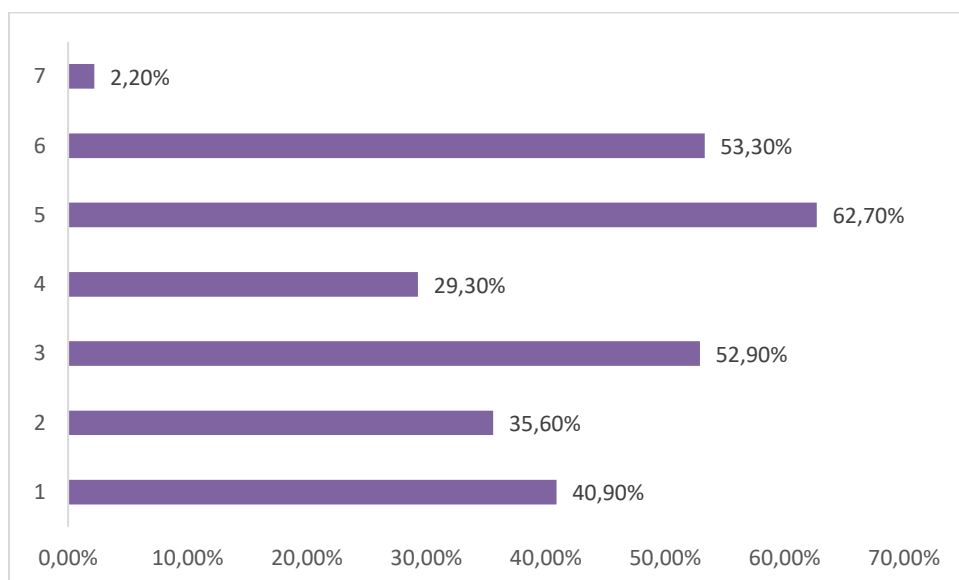
Nous avons reçu 208 réponses :



Actions Citoyennes

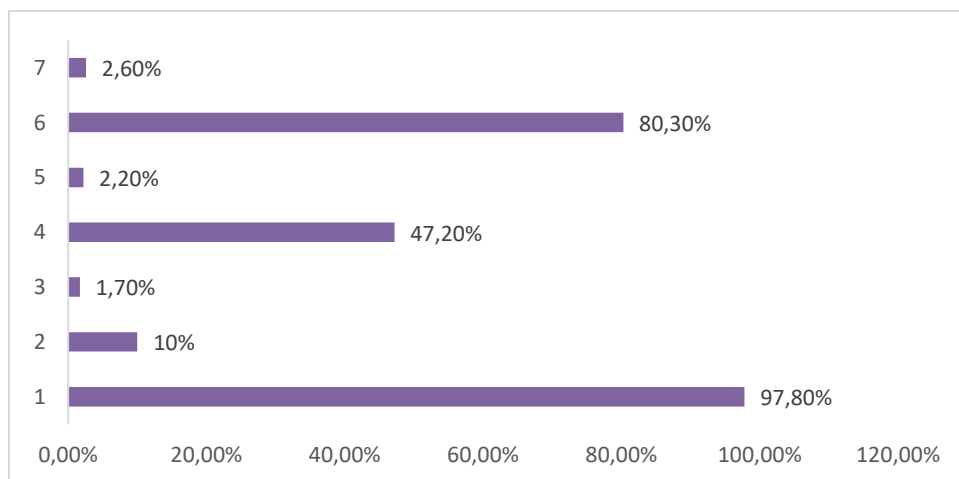
3) Quelle(s) est/sont votre/vos priorité(s) en matière de mobilité ?

1. La sécurité aux abords des écoles.
2. La mobilité douce en général (sentiers, chemins vicinaux...).
3. La circulation des piétons en particulier.
4. La circulation des vélos et trottinettes en particulier.
5. La lutte contre la vitesse excessive.
6. Les aménagements routiers (accotements, ralentisseurs de trafic...).
7. Autre (voir document Annexe 1).



4) Actuellement, quel(s) est/sont le(s) mode(s) de déplacement que vous utilisez ?

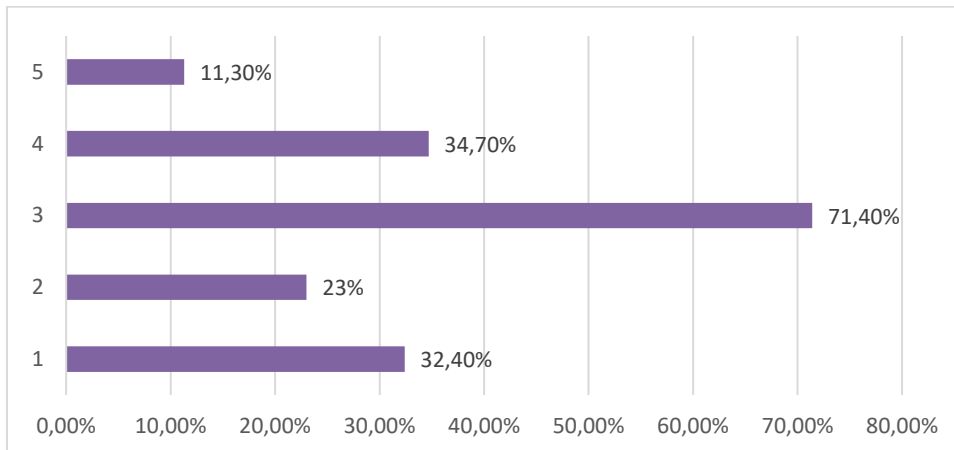
1. Voiture
2. Moto
3. Cyclomoteur
4. Vélo
5. Trottinette
6. Marche à pied
7. Autre (voir document Annexe 1)



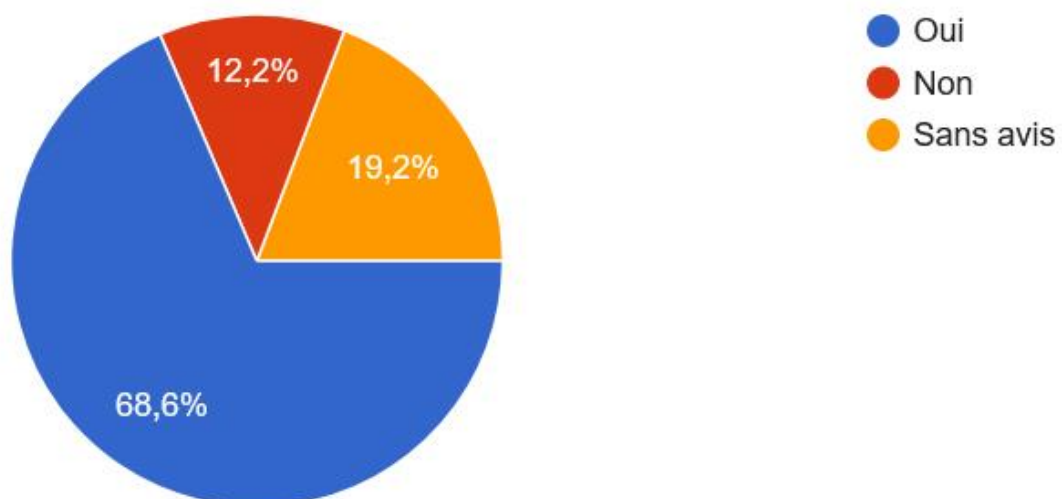
Actions Citoyennes

5) Par quel(s) moyen(s) pourrait-on améliorer la sécurité sur nos routes, selon vous ?

1. L'installation de radars fixes ou mobiles.
2. Des campagnes de sensibilisation.
3. L'aménagement sécurisé des routes (chicanes ou aménagements divers sur la chaussée, marquages au sol, dos d'âne...).
4. Une limitation drastique à certains endroits, comme à Solwaster (30 km/h).
5. Autre (voir document Annexe 1)



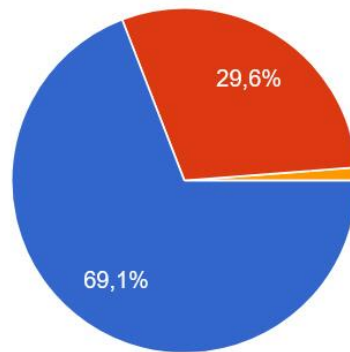
6) Pensez-vous que la mobilité douce (déplacements à pied ou à vélo) doit être promue davantage dans notre commune ?



Actions Citoyennes

Si oui, comment :

162 réponses

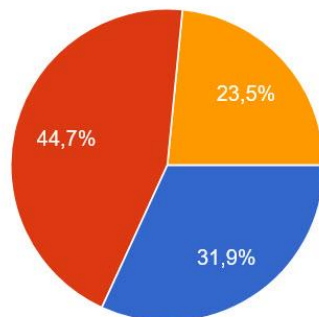


- En sécurisant les routes actuelles (trottoirs et pistes cyclables).
- En utilisant davantage les chemins et sentiers vicinaux.
- Autre, à préciser ci-dessous :

Autre : voir document Annexe 1.

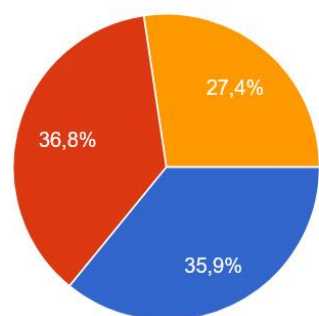
7) Pour les piétons, les sentiers et chemins vicinaux sont-ils :

assez bien indiqués et visibles ?



- Oui
- Non
- Sans avis

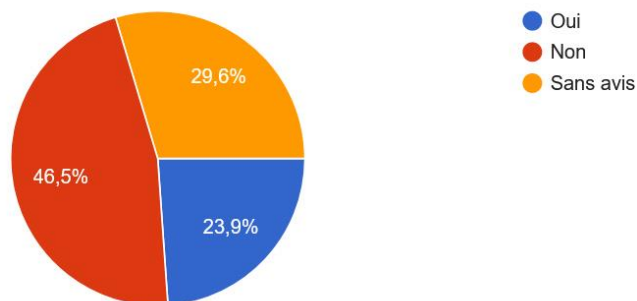
praticables et sécurisés ?



- Oui
- Non
- Sans avis

Actions Citoyennes

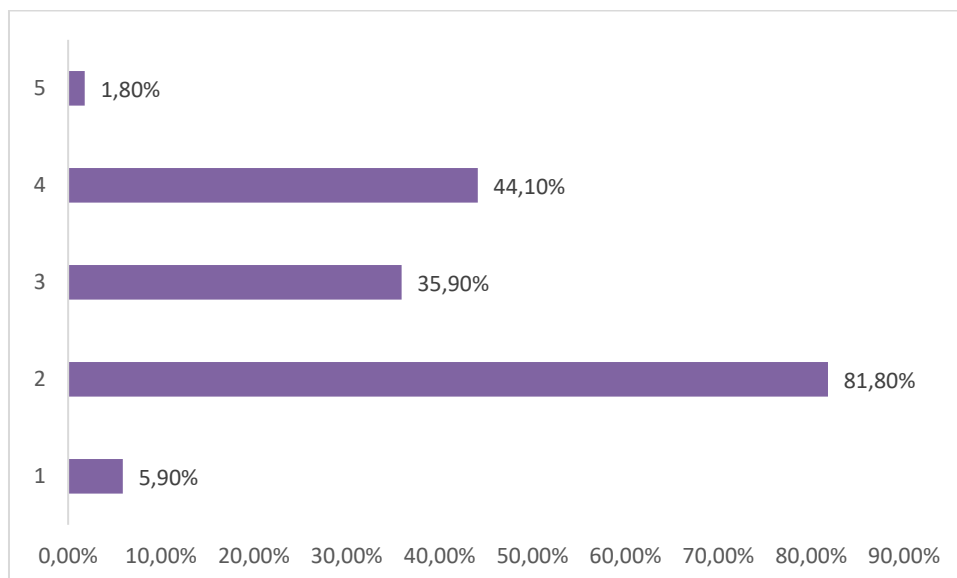
attrayants et bien aménagés ?



Si non, comment améliorer leur état ?

1. En les asphaltant.
2. En laissant les chemins à l'état naturel (juste prévoir un élagage des haies et un remblaiement avec des pierres aux endroits nécessaires pour qu'ils restent praticables).
3. En installant un éclairage adapté.
4. En les agrémentant de bancs.
5. Autre (voir document Annexe 1).

Nous avons reçu 170 réponses :



8) Pourriez-vous citer des endroits dangereux et accidentogènes dans notre commune ?

Voir document Annexe 2.

9) Commentaires :

Voir document Annexe 1.

En résumé, les principaux problèmes cités concernent les vitesses excessives des véhicules, le manque d'accotements pour les piétons, les vitesses inadaptées sur des routes trop étroites et le manque de civilité de certains usagers de la route.

Notre analyse :

- Les citoyens de la plupart des villages et lieux-dits ont participé à notre sondage. Nous avons donc une bonne représentation des différents quartiers de notre commune.
- Seul un citoyen sur quatre se sent en sécurité. Il reste encore beaucoup de travail pour améliorer la mobilité et la sécurité routière dans notre commune.
- Les dangers se situent surtout au niveau des grands axes routiers et aux carrefours. La vitesse des véhicules sur les petites routes devrait aussi être adaptée.
- Des campagnes de sensibilisation devraient être réalisées.
- Pour les piétons, l'utilisation alternative des chemins vicinaux arrive en second plan par rapport à la sécurisation des routes actuelles par la création d'accotements et de trottoirs.
- Pour les cyclistes, il manque cruellement de pistes cyclables.

Il conviendrait, selon nous, que le SPW et la Commune poursuivent leurs efforts dans l'aménagement sécurisé des routes et des chemins. C'est pourquoi ce travail sera envoyé à l'administration communale et au SPW en vue d'une réaction éventuelle et espérée de leur part...